

Don de la citoyenne Saillard, qui offre 130 livres qui lui sont dues pour arrérages de la pension de la nouvelle catholique, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la citoyenne Saillard, qui offre 130 livres qui lui sont dues pour arrérages de la pension de la nouvelle catholique, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 344;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26861_t1_0344_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Saintherie : 26 chemises, 3 p. de bas, 2 liv. de charpie, 223 liv. 10 s. de papier monnaie.

Labrosse : 61 chemises, 75 liv. de papier monnaie.

Lestouches : 54 chemises, 30 liv de charpie, 346 liv de papier monnaie et 21 liv. en numéraire.

Thors : 25 chemises, 1 p. de bas, 2 liv de charpie.

Total : 367 chemises, 19 paires de bas, 4 paires de souliers, 65 livres 1/2 de charpie et 1130 liv.

Communes non réunies : Mons, Brie, Bagniseau, Lusignac, Gibourne, Haimps, Prignac.

P.S. Nous avons un atelier monté pour la confection du salpêtre; nous espérons sous peu envoyer de cette matière précieuse à la fabrication des poudres.

15

La Société populaire de Meung-sur-Loire (1) témoigne l'indignation que lui ont causés les complots des conspirateurs, et la joie qu'elle a éprouvée en apprenant leur supplice.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Meung-sur-Loire, 24 germ. II] (3).

« Législateurs,

Les vrais sans-culottes de la Société populaire et républicaine de Meung, ont frémi d'horreur en apprenant que ceux qui paraissaient zélés et chauds patriotes, tramaient une grande conspiration pour faire retomber dans l'avilissement de l'esclavage un grand peuple qui a juré l'anéantissement du despotisme et de la tyrannie.

Nous apprenons avec joie, que tous les grands coupables ont passé à la justice révolutionnaire et que la vengeance nationale est satisfaite!

Représentans, qui siégez sur la Montagne républicaine, nous vous félicitons sur vos glorieux travaux et sur la découverte de cette infâme conjuration; nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à la paix pour terrasser toutes les factions liberticides. Continuez votre intrépide surveillance, votre tâche est pénible, mais le salut de la patrie vous le commande, et elle sera toujours sauvée! Ça ira, vive la République, vive la Montagne! S. et F.»

CHAREUIL [et une signature illisible].

16

La Société populaire de Grenoble sollicite un décret qui accorde des couronnes civiques aux Républicains qui auront le courage de dénoncer ceux de leurs proches qui se seront montrés ennemis de la patrie.

Insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (4).

(1) Loiret.

(2) P.V., XXXVII, 219. B^{tn}, 27 flor. (suppl^t); J. Paris, n° 504.

(3) C 303, pl. 1112, p. 33.

(4) P.V., XXXVII, 219. B^{tn}, 26 flor.; M.U., XXXIX, 425; J. *Matin*, n° 694; J. *Sablrier*, n° 1320; *Mess. soir*, n° 636; *Audit. nat.*, n° 601.

17

La Société populaire de Sillé-La-Montagne (1) félicite la Convention nationale d'avoir déjoué la conspiration des faux patriotes, et l'invite à continuer ses travaux jusqu'à ce qu'elle ait perfectionné le bonheur du peuple français. Mention honorable, insertion au bulletin (2).

18

La citoyenne Saillard offre à la patrie la somme de 130 liv. qui lui est due pour arrérages de la pension de nouvelle catholique.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

19

Le conseil général du district montagnard d'Yvetot (4) écrit qu'il vient d'envoyer à la monnaie, 1,380 marcs, tant en argenterie qu'en vermeil, et aux dépôts indiqués par le comité de salut public, les effets et matières dont la désignation suit :

Métal de cloches, 10,000 livres.

Cuivre rouge, 60 livres.

Plomb, 35,000 livres.

Cuivre jaune, 20,000 livres.

Cuivre argenté, 3,000 livres.

Fer, 20,000 livres.

215 paires de bas, 119 paires de souliers, 211 chemises, des bottes, des habits, des vestes, des culottes, en quantité indéterminée.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Yvetot, 12 flor. II] (6).

« Citoyens représentans,

Le fanatisme est écrasé et ses dépouilles ne souillent plus le sol qu'habitent les sans-culottes de ce district. C'est un nouvel hommage que nous faisons à la patrie; il est sincère comme nos sentiments et pur comme nos cœurs. Quand nos frères cimentent de leur sang la liberté et l'égalité, nous éprouvons une jouissance bien douce de pouvoir contribuer à leur triomphe.

Tous nos temples sont ouverts à la Raison. Les ornements qui les décorent sont nos mœurs et nos vertus. Toutes les richesses accumulées par l'orgueilleuse hyperisie (*sic*) des fanatiques et des prêtres vont tourner à la gloire et à l'affermissement de la République; nous envoyons à la monnaie 1380 marcs d'argenterie et vermeil, et aux dépôts indiqués par le Comité de salut public les effets dont la désignation suit :

[Voir ci-dessus, P.-V.]

(1) Ci-devant Sillé-le-Guillaume, Sarthe.

(2) P.V., XXXVII, 220. B^{tn}, 27 flor. (suppl^t); J. Paris, n° 504. Voir P. Ann.I.

(3) P.V., XXXVII, 220. 29 flor. (suppl^t).

(4) Seine-Inférieure.

(5) P.V., XXXVII, 220. B^{tn}, 27 flor. (suppl^t) et 29 flor. (suppl^t); J. *Sablrier*, n° 1320; M.U., XXXIX, 425; J. *Sablrier*, n° 504.

(6) C 302, pl. 1087, p. 5.